

PROCES VERBAL N° 2026-05
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE POISSON

SEANCE DU 28 MAI 2026 à 20 H 30

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, régulièrement convoqué, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mathieu GUYOT de CAILA, Maire.

Présents : Xavier FORET, Isabelle BRIVET, Didier BERNARD, Corinne LORTON, Thierry VINCENT, Jean-Marc AUDUC, Nicole MELINE, Yves CHATILLON, Franck LABARGE, Julien PERRAUD, Mathilde COLIN.

Excusé(s) : Cécile DUMONTET donne pouvoir à Isabelle BRIVET, Charlène JACQUET donne pouvoir à Mathilde COLIN, Jeanne BRIVET donne pouvoir à Mathieu GUYOT de CAILA.

Absent(s) : Néant

Pouvoir : 3

Nombre de conseillers en exercice : 15

Le quorum étant atteint, M Xavier FORET a été nommé secrétaire de séance.

Sujets traités

Délibération. N°2026/055 : Désignation des représentants à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Délibération. N°2026/056 : Désignation des représentants auprès du GIP ARNIA (Territoires numériques).

Délibération. N°2026/057 : décision modificative n°1 - Budget Chaufferie Bois.

Délibération. N°2026/058 : Montant de la redevance d'occupation du domaine public routier et non routier par les réseaux et ouvrages de télécommunication d'ORANGE pour 2026.

Délibération. N°2026/059 : Signature d'un contrat avec EDF pour la fourniture du site "salle communale".

Délibération. N°2026/060 : Délibération portant sur le renouvellement du CDD d'un mois pour le poste d'adjoint technique à temps non complet.

Délibération. N°2026/061 : versement de la subvention annuelle à l'association AEP.

Délibération. N°2026/062 : versement de la subvention à l'association du restaurant scolaire.

Délibération. N°2026/063 : versement de la subvention annuelle à l'association « autour de Moulin l'Arconce ».